

QUASI STAGNATION DES LOYERS DES LOGEMENTS PRIVÉS DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

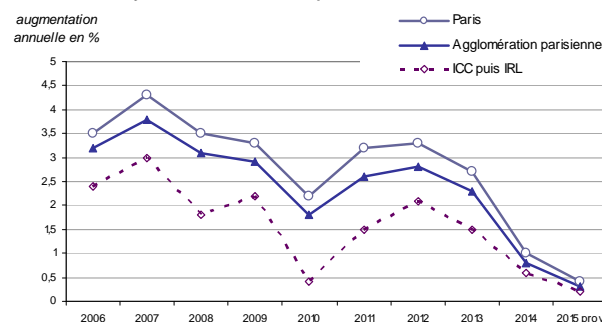
Communiqué de presse – Mai 2016

Hausse globale limitée à 0,3 % dans l'agglomération parisienne

Selon les premières estimations issues de l'enquête annuelle de l'Olap (résultats définitifs en juin), les loyers d'habitation du parc locatif privé non meublé ont augmenté en moyenne (tous locataires) en 2015 de 0,3 % dans l'agglomération parisienne.

Ce rythme d'évolution des loyers en 2015 est le plus faible depuis 2001 et très proche de celui de l'Indice de Référence des Loyers (IRL), dont la progression moyenne annuelle est de 0,2 %.

Evolution des loyers du secteur libre depuis 2001

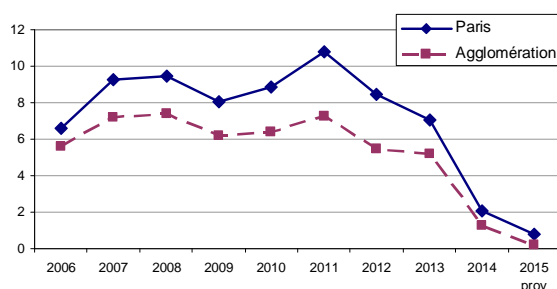


Coup de frein brutal sur les hausses à la relocation : en moyenne + 0,8 % à Paris, + 0,2 % dans l'agglomération parisienne

Le « saut à la relocation », ou hausse moyenne enregistrée du loyer entre l'ancien et le nouvel occupant du logement, a été de + 0,2 % en 2015 dans l'agglomération parisienne, soit le niveau le plus faible depuis 2001.

Cette faible hausse moyenne est strictement égale à celle de l'IRL, soit le niveau fixé par le décret annuel. Pour Paris, la hausse, + 0,8 %, reste supérieure à l'IRL mais la décélération est très nette depuis 2014, accentuée en 2015 par l'encadrement des loyers, effectif depuis le 1^{er} août.

Saut à la relocation en %



Une stagnation des loyers pour les nouveaux emménagés

A Paris, les locations de 2015 se sont conclues à un loyer moyen de 25,1 €/m², soit un niveau supérieur de 2,9 % à celui de 2014.

En petite couronne, la modération des loyers de relocation se confirme avec un loyer moyen (18,2 €/m²) au niveau de celui de 2014.

Dans un contexte économique encore déprimé, les résultats provisoires de 2015 affichent une quasi stagnation des loyers de la région capitale et confirment la modération des loyers de relocation, même si l'évolution de ces derniers est encore légèrement supérieure à l'inflation à Paris.

L'Olap (Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne) est une association loi de 1901 agréée par le Ministère du Logement avec une répartition équilibrée des propriétaires, des locataires et des gestionnaires. Depuis plus de 25 ans, l'Olap produit et diffuse d'une part des références de loyer pour Paris et la proche banlieue, et d'autre part des statistiques sur les niveaux et l'évolution des loyers dans l'agglomération parisienne et depuis 2013 sur l'ensemble de la région.

Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne

5 rue Leblanc - 75015 Paris - 01 40 56 01 47 - www.observatoire-des-loyers.fr - contact : genevieve.prandi@i-carre.net